

LA TOURNÉE DE FRANCE TUTELLE

Les rencontres interprofessionnelles
autour de la vulnérabilité



AIX-EN-PROVENCE
12 FÉVRIER 2026



30
EXPERTS

5
ATELIERS
PÉDAGOGIQUES

2
CONFÉRENCES

PROGRAMME

Une journée de formation validante (7h)
organisée par France TUTELLE



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI

ou sur :

www.francetutelle.org

LE MATIN

8h30 - 9h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

9h00 - 10h00

ÉTHIQUE & DÉONTOLOGIE : LES NOUVEAUX REPÈRES DE LA PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES



Comment garder un cap éthique solide face à des situations humaines souvent complexes ?

Comment garantir des pratiques professionnelles rigoureuses tout en préservant la dignité des personnes en situation de vulnérabilité ?

À travers un panorama croisé (juridique, social, médical), cette plénière posera les fondations d'une journée où responsabilité, discernement et collaboration seront au cœur de chaque action.

10h00 - 11h00

ATELIER N°1 :

11h00 - 12h00

PRÉJUDICE CORPOREL : IMPACTS JURIDIQUES ET PATRIMONIAUX POUR LES VICTIMES

12h00 - 13h00

Mieux cerner les enjeux et impacts juridiques et patrimoniaux liés au préjudice corporel

- > Identifier ce qu'est un préjudice corporel.
- > Comprendre la coordination nécessaire entre acteurs médicaux, juridiques et patrimoniaux.
- > Analyser les répercussions financières et les enjeux d'indemnisation.

10h00 - 11h00

ATELIER N°2 :

11h00 - 12h00

DU CONCEPT À L'ACTION : RÉDIGER ET PILOTER UN MANDAT DE PROTECTION FUTURE, LE RÔLE DES PROFESSIONNELS

12h00 - 13h00

Anticiper pour protéger : de l'intention à la mise en œuvre

- > Comprendre les formes et conditions du mandat de protection future.
- > Identifier le rôle des professionnels : MJPM et professionnels du conseil et du patrimoine.
- > Découvrir les étapes pratiques de sa mise en œuvre.

10h00 - 11h00

ATELIER N°3 :

11h00 - 12h00

LE VIAGER : UNE STRATÉGIE PATRIMONIALE ADAPTÉE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

12h00 - 13h00

Comprendre, sécuriser et optimiser cette solution immobilières

- > Identifier les situations où le viager constitue une option pertinente pour la personne vulnérable.
- > Comprendre les garanties, les risques et les mécanismes de sécurisation du contrat.
- > Étudier un cas pratique pour illustrer l'impact humain, juridique et financier d'un viager bien construit.

13h00 - 14h00 DÉJEUNER

14h00 - 15h00
15h00 - 16h00

ATELIER N°4 - 1 :

LA FIDUCIE : APPLICATIONS CONCRÈTES SUR LES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ

Un outil de protection patrimoniale au service de la vulnérabilité

- > Présenter le mécanisme et les acteurs de la fiducie
- > Comprendre ses applications dans les situations de vulnérabilité
- > Étudier des cas pratiques de mise en place
- > Identifier les avantages, limites et précautions à connaître

ATELIER N°4 - 2 :

LE CONTRÔLE DU COMPTE RENDU DE GESTION

Assurer transparence, conformité et protection

- > Repérer les points sensibles, erreurs fréquentes et situations à risque.
- > Rappeler les règles juridiques encadrant le contrôle du compte rendu de gestion.
- > Étudier une situation concrète illustrant les impacts d'un contrôle rigoureux sur la protection des biens.

14h00 - 15h00
15h00 - 16h00

ATELIER N°5 : TABLES RONDES

QUELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE PRÉVOYANCE À PRIVILÉGIER DANS LA GESTION PATRIMONIALE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE

Regards croisés, pratiques du terrain et innovations patrimoniales

- > Comparer les différentes enveloppes et solutions d'investissement adaptées selon les profils et niveaux de vulnérabilité.
- > Comprendre les critères de sélection, les risques spécifiques et les enjeux de protection associés.
- > Explorer, à travers des retours d'expérience, les stratégies patrimoniales les plus efficaces et sécurisées.

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

16h15 - 17h00

FRANCE TUTELLE AU SERVICE DE LA PERSONNE VULNÉRABLE ET DE SA FAMILLE



Au terme de cette journée, cette conférence proposera une synthèse claire et transversale des ateliers : points clés abordés, bonnes pratiques partagées et enjeux communs identifiés par les intervenants.

Elle offrira également une présentation structurée de France TUTELLE, de sa mission au service des familles et des professionnels, ainsi que des solutions concrètes développées pour accompagner la gestion de la vulnérabilité au quotidien.

17h00

COCKTAIL

DÉROULÉ DE LA FORMATION

MATIN

- 8h30 ACCUEIL
- 9h00 PLÉNIÈRE D'OUVERTURE
- 10h00 ATELIERS N°1, 2 ET 3
- 11h00 ATELIERS N°1, 2 ET 3
- 12h00 ATELIERS N°1, 2 ET 3
- 13h00 DÉJEUNER

APRÈS-MIDI

- 14h00 ATELIERS N°4, 5 ET 6
- 15h00 ATELIERS N°4, 5 ET 6
- 16h15 CONFÉRENCE DE CLÔTURE
- 17h00 COCKTAIL

RENSEIGNEMENTS :



France TUTELLE
14 rue Delambre
75014 Paris
Tél. 07 60 06 91 86
formation@francetutelle.org
www.francetutelle.org

MERCI À NOS PARTENAIRES :

TARIF POUR LA JOURNÉE

(Déjeuner et cocktail compris - Journée de 7h)

Notaires, CGP,
experts-comptables,
agents immobiliers,
avocats, banquiers,
assureurs, MJPM, ...

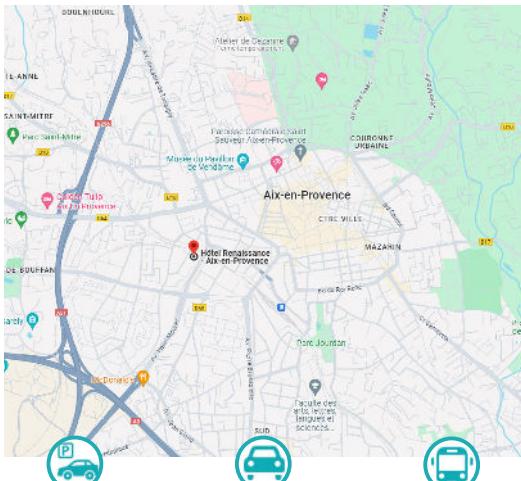
300€^{TTC}/personne

Autres : Nous contacter

Possibilité de prendre en charge cette journée de formation par votre OPCO
(Opérateur de compétences)

OU ? HÔTEL RENAISSANCE

256 AVENUE DE PÉROUSE - 13100 AIX-EN-PROVENCE



Parkings

Parking Rotonde
à 9 minutes à pied
Parking Méjanes
à 7 minutes à pied

Autoroute A8

Sortie 31
(Aix-en-Provence Centre)

Bus 16

Arrêt « Archives »
(à 3 min à pied).
Bus 17, 11, 210
Arrêt « Gare Routière »
(9 min à pied).

Navette Aixpress
Arrêt « Gare Routière »



Aéroport Marseille
Provence
À environ 25 km



Gare SNCF Aix-en-Provence
À 12 min à pied
Gare TGV d'Aix-en-Provence
À environ 14km



INSCRIPTION en ligne

CLIQUEZ ICI

ou sur :

www.francetutelle.org